

MARDI 12 AVRIL 2022

# RELATIONS ENTRE L'ÉDITEUR ET LES CRÉATEURS : FISCALITÉ ET PRÉLÈVEMENTS SOCIAUX



ACDMF

Association pour la création et la diffusion de la musique française



- Identifier, mettre en oeuvre et perfectionner sa pratique des principales règles fiscales et sociales applicables aux sommes versées aux créateurs et aux artistes-interprètes

## INTERVENANTS

**LAURENCE BOISSEAUX**

Responsable fiscale et comptabilité  
sociétaire à la Sacem



**STÉPHANIE MAURY**

Docteur en Droit et  
Avocat au Barreau de Paris

## PRÉSENTATION

Découvrez pas à pas les obligations d'Henri, compositeur et artiste interprète, et de Lasido (son éditeur) pour une relation contractuelle fluide et harmonieuse.

## PUBLIC

Personnel de l'édition musicale et de sociétés dont les attributions touchent le secteur de l'édition musicale, managers, agents d'artistes, comptables et experts-comptables, gestionnaires de droits, avocats, juristes, business affair, institutionnels, tout public issu de la filière musicale, créateurs (auteurs, compositeurs ...), artistes-interprètes, étudiants...

## OBJECTIF

Permettre aux participants d'identifier et/ou se mettre à jour des principales règles fiscales et sociales des créateurs et des artistes-interprètes et de les appliquer quel que soit leur statut. Les novices maîtriseront les principes et les experts perfectionneront leurs pratiques.

## PROGRAMME

- **Définitions et rappels terminologiques («droits d'auteur»/redevances/royalties...)**
  - **Régime social – Spécificités pour les artistes-interprètes et les créateurs :**
    - Régime des salaires (cachets) et des rémunérations d'exploitation des enregistrements
    - Régime des droits d'auteur : obligations, déclaration aux URSSAF pour les débiteurs de droits et les créateurs
  - **Régime fiscal des revenus artistiques**
    - Qualification des revenus
    - Régime de TVA applicable pour les créateurs et les artistes-interprètes
    - Imposition des revenus artistiques
    - Prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu
  - **Agents et managers dans leur relation d'intermédiaire entre créateurs et/ou interprètes et les intervenants de la filière musicale**
  - **Evolution de l'activité artistique : vers la constitution d'une structure ?**
- Selon les demandes : actualité de l'imposition des créateurs et artistes interprètes résidant hors de France

## PÉDAGOGIE

Méthode la plus adaptée aux stagiaires, au contenu à faire passer et aux objectifs pédagogiques, en privilégiant les échanges avec les stagiaires. Un questionnaire sera envoyé en amont aux stagiaires afin d'adapter certains développements.

## ÉVALUATION

Evaluation des stagiaires en cours et/ou en fin de session.  
Evaluation « à chaud » de la formation en fin de session.

## INTERVENANTS

Experts de la gestion des droits d'auteur :

- Laurence Boisseaux (Responsable fiscale et comptabilité sociétaire, Sacem)
- Stéphanie Maury (Docteur en Droit et Avocat au Barreau de Paris)

<b>DATES</b>	Mardi 12 avril 2022
<b>HORAIRES</b>	9h00 – 17h30
<b>LIEU</b>	Présentiel (susceptible de passer en distanciel selon situation sanitaire)
<b>PARTICIPANTS</b>	Dès 8 personnes
<b>TARIFS</b>	500€ nets / 80€ étudiants